



## CONSEIL DE L'EUROPE

### CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE

#### *QUINZIEME REUNION DU CONSEIL DE L'EUROPE DES ATELIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE*

#### *Paysages durables et économie*

*De l'inestimable valeur naturelle et humaine du paysage*

Urgup, Nevşehir, Turquie  
1-2 octobre 2014

---

Luc Talassinos

Dans le cadre de mon travail, en tant que chargé de mission en DREAL PACA je suis amené à émettre des avis sur tout types de projets et documents d'urbanismes, portés par ses privés ou des collectivités locales. Très souvent ces projets ne sont pas en cohérence avec un objectif de qualité paysagère, car le paysage n'y est traité qu'en fin d'étude comme une correction à la peinture verte et non pas comme une composante intrinsèque du projet.

Les principaux projets qui posent problème au niveau des paysages sont :  
des projets liés aux énergies renouvelables

- Centrales photovoltaïque
- Centrales éoliennes
- Plate-formes de logistiques avec des hangars de plusieurs milliers de m<sup>2</sup>
- Zone d'activité en entrée de ville qui participent à la banalisation des espaces.
- Carrières...

Ces projets de plusieurs millions d'euros qui sont quelques fois invalidés ou retardés sont économiquement très rentables à très court terme et le paysage est alors considéré comme un frein au développement économique.

Mais dans ce raisonnement on oublie que si ces infrastructures sont réalisées elles seront préjudiciables à l'économie locale par la perte de la qualité paysagère qu'elles vont engendrer, par les sensations et les émotions négatives qu'elles vont susciter (valeur immatérielle des paysages par rapport à la logique directe du profit engendré à court terme)

Or dans cette région du sud de la France le paysage est une composante majeure de l'économie locale, comme l'a précédemment présenté Henri Bava au niveau national).

Bien souvent ces projets pourraient être correctement réalisés si le paysage avait été pris en amont dans la réflexion, si les objectifs du projet étaient conciliés dès le départ avec les spécificités paysagères des lieux.

Il ne s'agit pas de préserver des paysages dans leur immobilité mais d'être attentif au bon sens de l'évolution de ces paysages.

Quant aux documents de planification, ils sont très inégaux dans leur présentation et leur qualité vis à vis de leur ambition paysagère.

Les plus exemplaires sont ceux qui s'appuient sur une base géomorphologique, paysagère voire agricole, et sur des études paysagères, des plans de paysage lorsque ceux-ci existent.

Nos moyens d'action pour améliorer ces documents, au niveau de la DREAL sont restreints et se résument le plus souvent à des recommandations.

Mais nous pouvons inciter les collectivités à réaliser des études paysagères préalables, des plans de paysage en amont de ces documents d'urbanismes.

### **Quels outils pour que le paysage ne soit plus considéré comme un frein économique mais plutôt comme un vecteur de développement.**

-Développer l'éducation dès le plus jeune âge dans les écoles.

-Développer la formation des élus et des techniciens du service public, complexe à réaliser mais une communication basée sur l'exemple à suivre est faisable, et souhaitable, car les élus sont des acteurs, des décisionnaires importants dans le développement des projets et des documents d'urbanisme.

-Promouvoir l'expérimentation à petite échelle pour lutter contre les peurs, de ce qui n'est pas connus, de ce qui ne s'est pas encore fait.

L'innovation est une ressource à promouvoir pour l'exemple

-Faire la promotion des projets réussis, en terme de cohérence paysagère, exemple de Zone d'activité labellisées HQP, Haute Qualité Paysagère, qui se traduit par une image de marque positive des entreprises qui s'y développent.

- Exemple d'écoquartiers agréables à vivre avec des interviews d'habitants heureux d'y vivre
- Exemple d'agriculture, viticulture, ou les vigneronns se sont emparés du paysage comme vecteur promotionnel de leur terroir afin d'assurer leur développement économique.
- Exemple de panneaux publicitaires, enlevés localement par centaine pour faire ressentir par l'image la respiration visuelle et psychologique que cela procure.

-Développer la connaissance des paysages et de leur évolution dans le temps par des Observatoires photographiques du paysage.

Montrer aux élus et aux concitoyens notre société telle qu'elle est et non pas telle que l'on voudrait qu'elle soit comme dans les documentaires promotionnels.

Montrer nos paysages est essentiel car ils sont le reflet de notre société, le miroir cité plusieurs fois au cours de ce colloque qui pousse à la réflexion sur nos actions passées et à venir.

Le paysage nous montre notre façon de vivre notre état de société dont les publicités nous incitent à la consommation, à une croissance infinie dans un territoire délimité., à la consommation de produits tous plus indispensables que les précédents, à la consommation d'espace, effrénée et vers un individualisme très fort ou chacun aspire à sa maison ses voitures ce qui aboutit au mitage de nos territoires et à la fragmentation (par la création d'infrastructures) des espaces naturels.

Il sera difficile de s'orienter vers d'autres paysages si l'on reste dans le schéma de notre société de consommation ou tout est marchandise, y compris le paysage, (ce qui insidieusement lui confère une valeur vénale reconnue par cette même société.)

Mais nous pouvons intervenir par le paysage en construisant des paysages de partage, associant paysage culturel et sociaux en préservant ce bien commun, ces espaces publics.

Le paysage devient alors un instrument du développement durable.

Et n'oublions pas dans nos actions que **le paysage Te, regarde.**

**The landscape is watching you.**